



## Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janv 2022

L'assemblée débute à 17h15.

Nombre d'adhérents au 31 Déc 2021 :66.

Nombre de présents : 36 et 11 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

### I - Approbation du procès-verbal de l'AG 2021

Voté à l'unanimité.

### II – Rapport moral et d'activités de l'année 2021

- Association affiliée à la FFRP

- Cotisation maintenue à 35€ (et 12€ pour ceux déjà affiliés à la FFRP) , sont reversés 28€ à la fédération pour la licence et assurance.

- Information statistique : 66 adhérents au 31/12/2021 (en baisse de 10% par rapport à 2021 et 45% par rapport à 2020)

- Moyenne d'âge -> 65 ans avec 58% de femmes pour 42% d'hommes.

- 80% de 60 ans et plus pour 20% de moins de 60 ans (44-59 ans)

- **Les Activités hebdomadaires :**

Randonnée le Jeudi :

Avec boucle de 10km et de 15km -> **Peu de participation cette année en raison du COVID19 mais surtout par manque d'animateurs**

Randonnée le Dimanche :

Boucle de 15km en moyenne -> **Participation relative cette année malgré la crise sanitaire avec un noyau dur assez fidèle**

**Les Séjours et sorties en 2021:**

Néant

**Les Animations en 2021:**

Randonnée de 25 km - Forêt de Coye et Château de Chantilly  
organisée par Charlie le Dimanche 13 Juin (8 participants)

### III – Rapport financier et budget prévisionnel

Explications données par Joseph Decossin(trésorier) sur ces deux sujets.

Votés à l'unanimité.

### IV – Renouvellement des membres du CA

- Joseph Decossin est membre sortant et ne se représente pas.

- Marie Françoise Fauchart se représente au CA comme secrétaire.

- Martine Sanchez se présente au CA sur la fonction de trésorière en remplacement de Joseph Decossin.

Voté à l'unanimité.



**- En aparté , Christian Leclerc annonce à l'assemblée qu'il cessera toutes activités d'organisations fin d'année 2022 et qu'il ne renouvellera pas son mandat à la présidence de l'association, il annonce aussi que pour raison personnelle, il ne renouvellera pas son adhésion à l'association en septembre 2023 .**

**Le président explique aussi à l'assemblée qu'une association ne peut fonctionner qu'avec un minimum de volontariat. Les personnes présentes actuellement au CA n'y seront pas forcément pour toujours et il faudra à un moment ou un autre de nouveaux membres si on veut que notre association perdure.**

## **V – Projet d'activité : les randonnées**

Le président rappelle que notre activité essentielle est basée sur les randonnées.

Aujourd'hui, la difficulté majeure est le manque d'animateurs-guides, principalement pour les randonnées du jeudi. Il est fait un appel aux bonnes volontés pour maintenir, le jeudi, deux niveaux de randonnée (10km et 15km).

Le président rappelle aussi qu'il faut que d'ici fin 2022, d'autres personnes que lui soient en mesure d'assurer l'organisation du programme trimestriel de nos activités de randonnées. Faute de quoi , il n'y aura pas de programme pour le 1er trimestre 2023.

De ce fait:

- **Christian Marin et Jeannine Le Balch** se proposent pour prendre en charge le programme des randonnées du jeudi sur le 10km → réunion à prévoir en mars pour transfert de compétences

- **Charly Lobe** se propose pour prendre en charge le programme des randonnées du dimanche.

**Pas de proposition pour organiser le programme du 15 km du jeudi ....à suivre**

- Présentation par Philippe Szaleniec de son cursus de formation FFRP et de sa participation future à l'animation des randonnées de l'association.

## **VI – Autres activités prévues**

- Barbecue au mois de juin ( si conditions sanitaires favorables)

- Randonnée à la journée (25km) à Versailles le 19/06/2022

## **VII –Divers: Rappel sur le dossier d'inscription**

Le président explique les difficultés d'avoir des dossiers d'inscription trop souvent incomplets et qui engendrent un surcroît de travail pour la saisie et la gestion des adhésions.

**Pour s'inscrire!! ..... "Rien de plus facile"**

- Remplir correctement le bulletin d'adhésion accompagné du montant de ma cotisation **"et BIEN ÉCRIT"**

- Fournir un certificat médical **POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS ET LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS** attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

- Si votre certificat médical à moins de 3 ans, fournir : L'ATTESTATION DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ LORS DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE (OBLIGATOIRE)

**A L'AVENIR TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

18H45 fin de l'assemblée générale.